

Les parcs naturels régionaux : apports à l'aménagement et développement durable des territoires et perspectives

Déclaration du groupe UNAF

*« De plaines en forêts de vallons en collines
Du printemps qui va naître à tes mortes saisons
De ce que j'ai vécu à ce que j'imagine
Je n'en finirai pas d'écrire ta chanson ; Ma France »*
*« Au grand soleil d'été qui courbe la Provence
Des genêts de Bretagne aux bruyères d'Ardèche
Quelque chose dans l'air a cette transparence
Et ce goût du bonheur qui rend ma lèvre sèche ; Ma France »*

Ces quelques vers de Jean Ferrat dans Ma France pourraient être l'illustration musicale du présent avis sur les Parcs naturels régionaux.

Cet avis détaille avec pédagogie les atouts des Parcs, illustre et compile de nombreux exemples pris dans les 53 PNR de leurs actions multiples. L'enjeu d'avenir des Parcs naturels régionaux est qu'ils puissent garder leur spécificité et toute leur place dans l'architecture territoriale de la République fortement modifiée avec la récente loi NOTRe de 2015.

Comment faire pour que cet outil voulu par le Général de Gaulle comme un outil conjuguant écologie et développement économique puisse continuer à jouer pleinement son rôle pour le mieux-être des familles et des populations locales. Au travers des PNR, c'est aussi l'enjeu du développement rural qui est souligné car, c'est bien dans ces territoires, que la plus-value des PNR est essentiel permettant d'expérimenter, d'initier, de développer des activités et des services et renforçant ainsi leur attractivité.

Au rang des préconisations, qui ont retenu l'attention du groupe de l'UNAF, celles sur l'éducation et l'information ou bien encore sur la qualité de vie sont à encourager.

Ainsi, il est important de renforcer la promotion de l'action des Parcs auprès des populations et significativement en direction des familles, de leurs enfants, de leurs jeunes. La sensibilisation et l'éducation à la biodiversité et au changement climatique sont des enjeux vitaux.

Le groupe de l'UNAF est également attaché au renforcement de la place des associations pour donner avis dans le dialogue avec les élus et être force de propositions.

S'agissant de la qualité de vie, le projet d'avis note les aménités apportées par les Parcs aux populations des centres urbains sis à proximité. De même, il est noté un plus faible taux d'artificialisation des sols dans les PNR comparé à la moyenne nationale. Ce sont autant d'éléments améliorant la qualité de vie des familles grâce aux Parcs naturels régionaux.

Enfin, l'action des PNR sur le maintien voire la création d'emplois est à remarquer. La préconisation visant à ce qu'un indicateur dédié puisse mieux mesurer cette réalité doit être mise en œuvre rapidement.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.